



RAPPORT D'ACTIVITÉ

DIRECTION RÉGIONALE
CENTRE-VAL DE LOIRE



P. 3

Les enjeux biodiversité en Centre-Val de Loire et les 5 missions de l'OFB

P. 4

Le mot du directeur régional

P. 5

Implantation de l'Office français de la biodiversité en Centre-Val de Loire

P. 6

Organigramme

P. 7

Connaissance, recherche et expertise sur les espèces, les milieux et leurs usages

P. 10

Police de l'environnement et police sanitaire de la faune sauvage

P. 14

Appui aux politiques publiques et à la planification dans le domaine de l'eau

P. 15

Appui aux acteurs et mobilisation des territoires

P. 19

Fonctions supports

Les enjeux de biodiversité en Centre-Val de Loire et les 5 missions de l'OFB

Bordée par le piémont du Massif Central au Sud, le Bassin Parisien au Nord, le Perche et l'Anjou à l'Ouest, la région Centre-Val de Loire présente une grande diversité de milieux naturels et cultivés.

L'identité du Centre-Val de Loire est marquée par les cours d'eau qui sillonnent le territoire et rejoignent la Loire. Ils sont autant de voies de migration pour les poissons migrateurs quittant la mer et remontant les cours d'eau en quête de zones de croissance ou de reproduction comme l'anguille, l'alose ou le saumon atlantique. La préservation d'un certain caractère sauvage de la Loire et de l'Allier sur des centaines de kilomètres permet encore au saumon de rejoindre ses frayères au cœur de l'Auvergne. En chemin, ces espèces passeront au large des bancs de sables et grèves où nichent des oiseaux migrateurs à même le sable, comme les sternes pierregarin ou les mouettes mélanocéphales ou au fond de terriers comme le coloré guêpier d'Europe ou les joyeuses hirondelles de rivage, autant d'espèces vulnérables au dérangement par les activités de loisirs nautiques ou aux fluctuations imprévisibles du niveau des cours d'eau dans le contexte de changement climatique.

Lorsque peupliers noirs, saules, frênes ou érables prennent racine sur les îles et les grèves, ce sont d'autres bâtisseurs qui s'y installent, les castors. Autrefois disparus du bassin de la Loire, les populations de castors se sont largement reconstituées depuis des lâchers à Blois dans les années 70. Pour maintenir immergée l'entrée de leurs terriers huttes, ils construisent des barrages de branches en travers des cours d'eau, constituant ainsi des zones humides, et abattent certains arbres des rives pour se nourrir de leur écorce, ce qui peut occasionner des tensions avec les habitants riverains et les populteurs. Ce remue-ménage, souvent nocturne, n'est pas de nature à perturber les allers et venues des couples de balbuzard pêcheur, un grand rapace diurne et piscivore, qui a lui aussi connu une forte raréfaction au cours du XX^e siècle et se reproduit à nouveau dans la région depuis le milieu des années 80. Constituant un lourd nid de branches au sommet d'un arbre, la proximité de vastes massifs forestiers en bord de Loire a contribué depuis à la reconstitution de populations nicheuses à partir de la forêt d'Orléans, la plus grande forêt domaniale de France. La présence du balbuzard y est attentivement prise en compte dans la gestion forestière.

Les forêts couvrent un quart de la région, avec à la fois d'anciennes forêts royales et leurs chênaies centenaires mais également des forêts plus jeunes comme en Sologne, où les milieux ouverts et les landes ont laissé la place à des forêts mixtes de feuillus et de résineux sur d'immenses superficies. Elles abritent des espèces typiques, comme les coléoptères saproxyliques, le chat forestier ou la cigogne noire, mais comportent également des zones humides et des mares forestières, ces dernières constituant autant de sites de reproduction du pélobate brun ou du triton crêté. Les populations de cerfs, chevreuils et sangliers se sont largement reconstituées depuis le milieu du siècle

dernier. Cette abondance fait de la région un territoire de chasse très prisé mais avec un impact de plus en plus notable sur la régénération de la forêt et les cultures agricoles riveraines. L'expansion des ongulés à l'échelle européenne a contribué au développement du loup, qui colonise de nouveaux territoires à partir de l'arc alpin. Depuis une première observation dans le Loiret en 2018, un à deux loups en phase de dispersion sont observés tous les ans, de passage dans la région.

En Sologne, les forêts sont ponctuées de plusieurs milliers d'étangs, ce qui constitue, avec les quelque trois mille étangs de la Brenne, des haltes migratoires majeures pour les oiseaux migrateurs et des milieux de vie pour un grand nombre d'espèces aquatiques. Façonnés pour l'activité piscicole, les étangs accueillent des espèces variées d'oiseaux nicheurs ou migrateurs comme la guifette Moustac, attirée par les végétaux flottants, ou le rare butor étoilé, nichant dans les roselières mais également une espèce de tortue aquatique, la cistude d'Europe. La déprise piscicole en Sologne s'accompagne de la fermeture de ces milieux et de la raréfaction d'espèces inféodées aux roselières et aux herbiers aquatiques. Aussi, certains gestionnaires d'étangs et chasseurs mènent des travaux pour enrayer cette dynamique en rouvrant les milieux.

L'entretien de milieux ouverts est également une préoccupation constante des conservateurs d'espaces naturels et gestionnaires d'aires protégées, notamment en matière de pelouses, en mobilisant du pâturage extensif pour conserver ces habitats d'intérêt européen et les insectes qui y sont inféodés comme l'hésperie, de l'alchémille (un papillon) ou le criquet des grouettes. Le pâturage est également au cœur des paysages de prairies et de bocage qui occupent 6% du territoire, en majorité dans les têtes de bassin versant où l'on trouve encore des cours d'eau frais et purs, habitat de l'écrevisse à pieds blancs ou encore d'une libellule rare, le gomphe serpent. Dans ces zones, les prairies régressent au profit des grandes cultures, qui couvrent largement la région.

Les plaines agricoles sont en effet une composante forte de l'identité régionale avec la plus emblématique, la plaine de Beauce. Les champs cultivés abritent un cortège spécifique d'espèces inféodées aux milieux ouverts, qui parfois nichent à même le sol dans les champs, comme les busards cendrés ou Saint Martin ou la très menacée outarde canepetière. Les actions préventives, avec l'appui des agriculteurs, sont alors essentielles pour localiser les nids avant le passage des moissonneuses. Les pratiques agroécologiques, comme le maintien de bordures de champ fonctionnelles ou l'implantation de bandes fleuries, ont une responsabilité particulière dans la préservation des insectes et de ceux qui s'en nourrissent comme la perdrix grise, aujourd'hui en fort déclin.

Les agents de l'OFB interviennent dans l'ensemble de ces milieux, en interaction quotidienne avec ceux qui les parcourent, les façonnent et en vivent, par leurs missions de police de l'environnement, de connaissance des espèces et des milieux et de mobilisation de la société.

LE MOT DU DIRECTEUR RÉGIONAL



Jean-Noël Rieffel

L'action de police environnementale de l'OFB aura été marquée en 2023 par la publication de nouvelles instructions gouvernementales visant à lutter contre la délinquance environnementale et à améliorer la coordination en matière de politique de l'eau et de la nature et de lutte contre les atteintes environnementales. Le décret n° 2023-876 du 13 septembre 2023 généralise et institutionnalise les Comités opérationnels de lutte contre la délinquance environnementale (COLDEN) et les Missions inter-services de l'eau et de la nature (MISEN), de sorte que l'ensemble des départements disposent désormais d'outils harmonisés et efficaces. Les services départementaux Centre-Val de Loire de l'OFB ont ainsi participé activement à la mise en place des COLDEN sous l'autorité des Parquets et ont été force de propositions dans le cadre de l'élaboration des plans de contrôles en MISEN auprès des préfets de département. Ces deux instances, réunissant régulièrement l'ensemble des services de contrôles, permettront une bonne articulation entre nos missions de police administrative et de police judiciaire.

Dans la foulée, l'année 2023 a permis

- l'organisation d'un stage de citoyenneté interdépartemental au sein de notre Centre de formation du Bouchet dans le Loiret (première en France) qui est une nouvelle forme de réponse pénale face aux atteintes environnementales,
- et la réalisation, sous l'autorité du Parquet Général d'Orléans, d'une opération interservices OFB/Gendarmerie Nationale/Douanes de contrôles des véhicules sur les principaux axes autoroutiers afin de lutter contre le trafic d'espèces animales protégées, troisième trafic au niveau mondial.

À noter également, l'obtention de premières condamnations judiciaires suite à des procédures diligentées par les services départementaux OFB du Loir et Cher et du Loiret, concernant l'application de la loi du 2 février 2023 visant à limiter l'engrillagement des espaces naturels et à protéger la propriété privée.

Concernant les missions de connaissance, deux nouveaux suivis scientifiques ont été mis en place, le premier sur la culture énergétique et les pratiques agricoles associées dont le but est d'apporter des éléments d'évaluation du risque pour la faune sauvage lors des récoltes printanières, ainsi que des réflexions quant à la mise en place de possibles mesures d'atténuation du risque. Le second STOC/SHOC Nature répond à la thématique de surveillance des populations d'oiseaux terrestres en fournissant des données d'abondance d'espèces avifaunistiques communes sur le long terme.

L'année 2023 a également acté officiellement le transfert et l'intégration du laboratoire d'hydrobiologie au sein du service régional connaissance de la direction régionale, de ses forces vives et de leur expertise sur les macrophytes, macro-invertébrés et diatomées. À présent, l'OFB dispose de compétences sur l'ensemble des taxons qui concernent les milieux aquatiques, ce qui vient étoffer ses missions de connaissance qui irriguent toutes les autres missions (police, appui aux politiques publiques, mobilisation des acteurs). En effet, l'hydrobiologie repose sur l'étude

de la faune et de la flore aquatiques peuplant les rivières et plans d'eau. La mission de ce laboratoire est donc de participer à une meilleure connaissance des milieux aquatiques et d'en évaluer l'état physicochimique, par la production de données, d'expertise et d'avis, en particulier pour l'évaluation de l'état écologique des eaux. Notre laboratoire est accrédité par le Comité Français d'Accréditation (COFRAC) et agréé par le Ministère en charge de l'environnement.

L'OFB s'inscrit au cœur d'un écosystème de partenaires, avec lesquels nous travaillons quotidiennement sur la préservation de la biodiversité. Ces collectivités, entreprises, gestionnaires d'espaces protégés, associations de protection de la nature, agriculteurs, forestiers, chasseurs, services de l'Etat et établissements publics (Agence de l'Eau Loire- Bretagne, ONF, CNPF etc). Ils sont indispensables à la réussite de nos actions. Je tiens ici à les remercier.

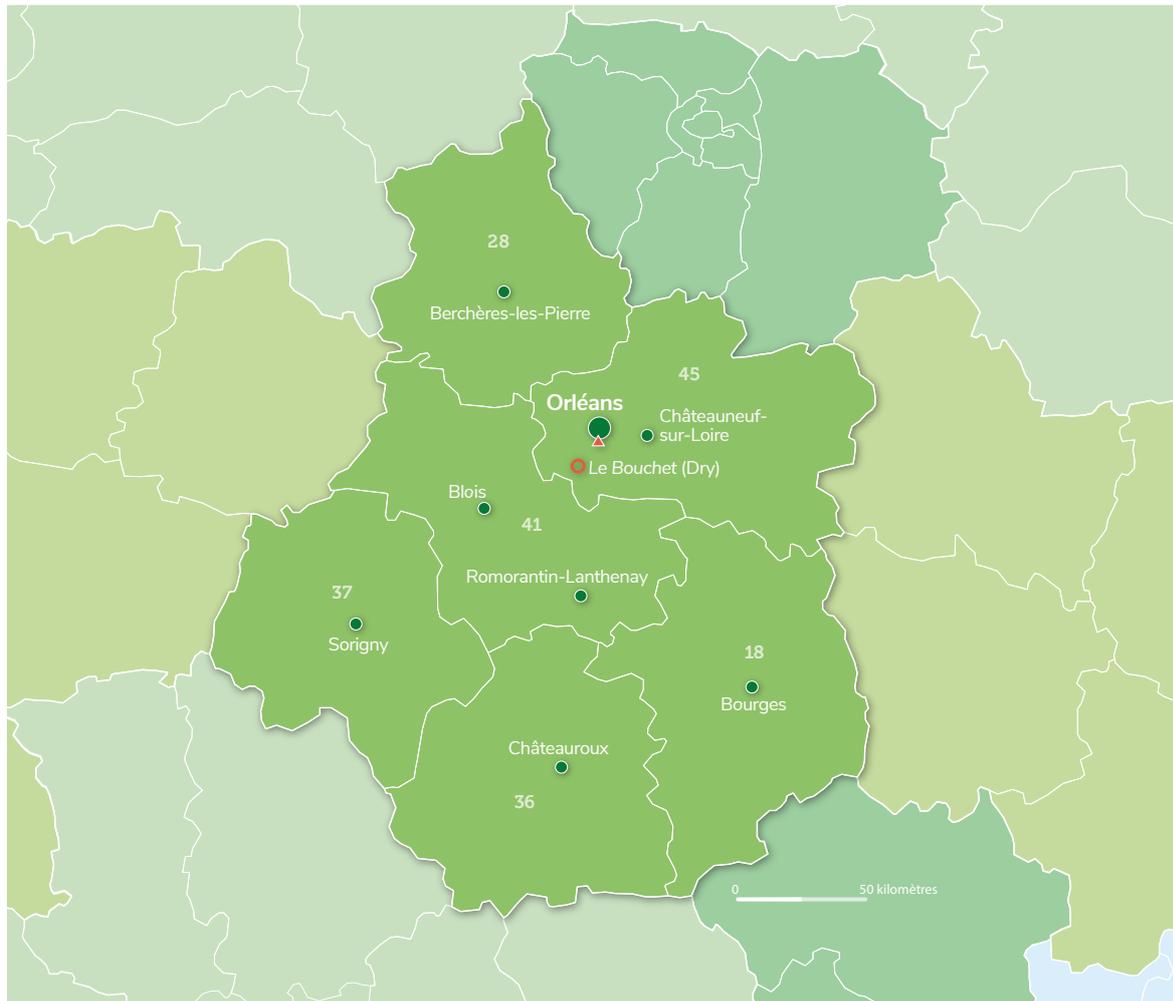
Nous avons également la chance en région Centre- Val de Loire de pouvoir bénéficier du rayonnement de l'ARB, que la direction régionale de l'OFB cofinance et copilote au côté du Conseil Régional. Cette Agence emmène avec elle un collectif de partenaires pour agir ensemble et collectivement en synergie pour la biodiversité.

En matière de mobilisation, l'année 2023 aura été vectrice de belles dynamiques événementielles associant les échelons régionaux et départementaux à travers les journées du patrimoine, la fête de la Sange, la première participation au Festival de la Loire plus grand rassemblement européen de la marine fluviale, l'organisation d'une journée technique sur la thématique des plans d'eau avec l'ensemble des parties prenantes, un retour d'expérience du déploiement du dispositif des « Atlas de la Biodiversité Communale ». Déjà 112 communes sont engagées dans ce formidable dispositif d'accompagnement des collectivités et de connexion des citoyens à leur biodiversité de proximité. Pour l'année 2024, une enveloppe de 15 millions d'euros au titre de la nouvelle Stratégie Nationale de la Biodiversité est disponible et permettra d'accroître encore le nombre de collectivités engagées !

En illustrant quelques moments phares de l'année et le continuum des missions de l'OFB (connaissance, police de l'environnement, mobilisation des acteurs et des citoyens), ce rapport d'activités rend hommage à la qualité du travail et à l'engagement passionné de femmes et d'hommes qui mettent tout au long de l'année leur énergie et leur savoir-faire au service de la préservation et de la restauration du vivant. Je vous en souhaite une excellente lecture !

« Cette idée qu'on peut morceler la réalité vivante n'est pas seulement une idée fausse, c'est une idée qui peut être meurtrière ». Érik Orsenna

IMPLANTATION DE L'OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ EN CENTRE-VAL DE LOIRE



Sites OFB

- Siège de l'OFB
- Site national
- ▲ Pôle d'études et de recherche
- Centre de formation
- Siège de la direction régionale
- Service départemental

Périmètres

- Région
- Parc naturel marin
- Eaux sous souveraineté
- Zone économique exclusive

Sources : OFB
Fonds cartographiques : OFB, IGN, SHOM
Réalisation : O. Debuf
© OFB, 2023



EN CHIFFRES

120

postes

105 agents
(y compris CDD)

49

âge moyen

Femmes 16 %,
hommes 84 %

6

services départementaux

(12 à 17 IE*)
Siège à Orléans

4

services « métiers »

et 1 service administratif
assurant un rôle de
coordination de Bassin
Loire-Bretagne

* Inspecteurs de l'environnement

Connaissance, recherche et expertise sur les espèces, les milieux et leurs usages

La mission des services régionaux et départementaux consiste à développer et accroître la connaissance et l'expertise sur la biodiversité, que ce soit sur les espèces, les milieux, leurs interactions et les pressions qu'elle subit. Cette acquisition de connaissance se traduit par la mise en place de plusieurs réseaux de suivi pérennes dans le temps. Aussi en 2023, ces missions techniques se sont principalement déroulées dans la continuité des années précédentes et ont représenté en moyenne 13 % de l'activité des services départementaux de l'OFB.

Elles englobent de nombreuses thématiques :

- sur les milieux : suivi de la ressource en eau en période d'étiage, hydromorphologie et thermie des cours d'eau...
- sur les espèces : suivis des populations d'oiseaux et de mammifères, de poissons, d'écrevisses et de mollusques, suivi d'espèces à enjeux comme le loup, le castor, la loutre...



QUELQUES CHIFFRES CLÉS

67

inventaires piscicoles
par pêche électrique

20

cours d'eau
équipés en sonde thermique

18

inventaires des macro-invertébrés
en cours d'eau

9

cours d'eau et 1 plan d'eau
décrits du point de vue de leurs caractéristiques hydromorphologiques

67

cours d'eau prospectés
pour les inventaires sur les bivalves d'eau douce

1 266

bécasses et 252 bécassines
capturées et baguées

541

observations
de petits et moyens mammifères carnivores renseignés dans la base du réseau PMC

286

cours d'eau suivis
en période d'étiage et 2 494 observations réalisées

2

sites de restauration
hydromorphologique en cours d'eau suivis

1

signalement Loup
validé dans le Cher (prédation sur animal domestique)

2 829

observations naturalistes diverses
(oiseaux, insectes, crustacés, bivalves, mammifères...) dans la base interne OISON. Des espèces inattendues : Le Vautour fauve ou la pygargue à queue blanche.

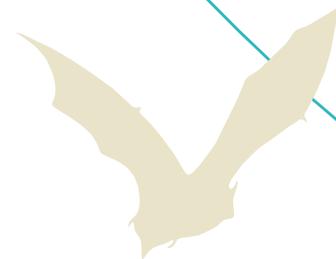
Grand Rhinolophe
© Bruno Landier / SD28

Suivi des chiroptères dans le département d'Eure et Loir (Bruno Landier)

Depuis plus de 30 ans, le service départemental d'Eure et Loir participe sur l'ensemble du département aux suivis des chiroptères, aussi bien en période de reproduction qu'en période d'hibernation. Ces actions s'effectuent en étroite collaboration avec différents partenaires du monde associatif (F.N.E – CEN – Association « Hommes et territoires ») et administratif (MHN-O.N.F. – Conseil Départemental – DDT). Des bénévoles et spéléologues sont également présents pour certaines missions. Des résultats encourageants qui ont permis de développer la connaissance sur les sites fréquentés, l'évolution des populations et les espèces présentes. Plus de 3000 individus pour 21 espèces ont été recensés en 2023.

Ces actions ont également conduit sur le volet police à la mise en œuvre de la séquence ERC (éviter d'un projet immobilier sur un site d'hibernation au cœur de la ville de Chartres, aménagement d'un conduit de circulation des espèces sous la route départementale D. 912 au pied de la Forêt domaniale de Dreux, protection de gîtes de reproduction chez les particuliers).

Plus récemment, la connaissance d'une ancienne champignonnière et des propriétaires ont permis d'orienter le C.E.N vers l'acquisition du second site départemental en termes d'hibernation pour les chauves-souris. Un arrêté préfectoral de protection Biotope est en cours d'instruction sur ce milieu exceptionnel.

Barbastelle d'Europe
© Bruno Landier / SD28

Deux nouveaux suivis mis en place en 2023 Centre-Val de Loire

Enquête « culture énergétique et pratiques agricoles »

La méthanisation, énergie renouvelable développée depuis déjà plus d'une décennie en milieu d'élevage pour valoriser les effluents, connaît actuellement un fort essor dans le contexte agricole de grande culture. De nombreuses inconnues demeurent cependant quant à son incidence, positive comme négative, sur l'environnement et la biodiversité. Le nouveau programme de suivi de l'OFB repose sur trois grands axes dont celui d'une enquête de terrain afin de caractériser les cultures à vocation énergétique implantées pour la méthanisation dans un contexte de grande culture et les pratiques agricoles associées à leur introduction. L'enquête, débutée en 2023, est réalisée, en partenariat avec les agriculteurs concernés, auprès de 4 installations de méthanisation de la région. Les données collectées sur le terrain constitueront des données de référence pour calibrer des analyses d'image satellite utilisant des méthodes de photo-interprétation. Cela permettra d'étendre le descriptif des assolements et des pratiques agricoles à d'autres installations, départements ou régions et d'apporter ainsi des données à une échelle globale. A terme, ce travail a pour but d'apporter des éléments d'évaluation du risque pour la faune sauvage lors des récoltes printanières et de réflexion quant à la mise en place de possibles mesures d'atténuation du risque.

Suivi temporel et hivernal des oiseaux communs STOC/SHOC

Les suivis STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) et SHOC (Suivi Hivernal des Oiseaux Communs) sont deux observatoires phares de Vigie Nature pilotés par le MNHN en collaboration avec la LPO. Ils répondent à la thématique de surveillance de la biodiversité terrestre en fournissant des données d'abondance d'espèces avifaunistiques communes sur le long terme. Depuis 2023, les agents de l'OFB s'inscrivent dans la dynamique nationale partenariale et participent à ces suivis en collaboration avec les associations naturalistes, en remplacement des anciens suivis internes du réseau des oiseaux de passage. Ils ont prospecté, en 2023, 25 mailles (carrés de 2km de côté) de la région, par écoute au chant et observation visuelle des oiseaux. Les résultats permettront le calcul de tendances d'évolution des populations d'oiseaux communs sur la région.



© Pascal Dunoguiez / OFB



© Fabien Salle

Déploiement de la stratégie régionale pour l'écrevisse à pattes blanches

Depuis la fin du XIXe siècle, les populations d'écrevisses autochtones connaissent un fort déclin en France à cause de la dégradation de leurs habitats et de la qualité de l'eau ainsi que de l'arrivée des espèces allochtones vectrices de pathogènes. La région Centre-Val de Loire comporte une seule espèce d'écrevisse autochtone, l'écrevisse à pattes blanches, classée « en danger critique d'extinction » sur la liste rouge régionale. Face à ce constat, l'OFB a lancé en 2023, en partenariat avec les Fédérations de pêche, le CEN et la DREAL, une stratégie régionale visant à mettre en place des actions communes de préservation de l'espèce, via trois grands axes : l'amélioration et la mutualisation des connaissances, la communication et la sensibilisation, la protection et la sauvegarde. Alors qu'à la mise en place de la stratégie, 92 sites à écrevisses à pattes blanches récents et historiques avaient été identifiés, la mise en commun des connaissances des divers partenaires a permis de recenser plus de 217 sites connus avant 2020 avec la présence de l'espèce. Les prospections menées après 2020 indiquent encore sa présence sur 44 sites. En 2023, les écrevisses ont été recherchées par prospection nocturne, par pose d'habitats artificiels et/ou par prélèvement d'ADN environnemental. Les résultats toujours en cours d'analyse ont permis d'ores et déjà de découvrir trois nouveaux sites de présence de l'espèce dans l'Indre et Loire et le Cher.

Police de l'environnement et police sanitaire de la faune sauvage

Point saillants 2023

Une année 2023 marquée par :

- De nouvelles réglementations dont le contrôle demeure souvent compliqué du fait de l'attente de décrets d'application ou de doctrines : loi « engrillagement », infraction d'ivresse manifeste pour les chasseurs suite au plan sécurité à la chasse, extension de l'interdiction de l'usage du plomb en zone humide ;
- 2 opérations nationales de police sur les restrictions sécheresse en juillet et sur la sécurité à la chasse en novembre ;
- La participation active des services concernés aux travaux du procureur général de la cour d'appel d'Orléans pour la mise en place de COLDEN dans les 3 départements de son ressort (37, 41 et 45), l'organisation d'un stage de citoyenneté interdépartemental au Bouchet (première en France, dont la première session aura lieu en mars 2024 avec participation de l'OFB) et d'une opération commune de contrôle des véhicules sur les autoroutes avec les douanes et la gendarmerie fin août ;
- L'organisation par le SRP de réunions sur des thématiques police à enjeux : poissons migrateurs avec l'USM Loire, CITES avec la DREAL et les DDPP, flore avec le CBNBP (faite début 2024) ;
- La tournée du SRP dans tous les SD afin de présenter les nouveaux arrivants, récréer du lien si nécessaire et recenser les attentes et besoins des agents.



Contrôle de chasse © P. Massit / OFB

Bilan « appui technique »

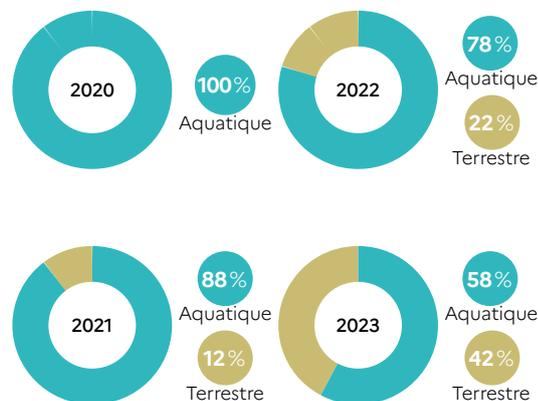
Un nombre d'avis techniques bancarisés en forte augmentation en 2023 (quadruplé depuis 2020 et doublé depuis l'an dernier) qui s'explique par la prise en main par les agents de l'outil Patbiodiv et du module express suite aux formations réalisées, notamment par la secrétaire du SD45 qui a capitalisé en 2023 pratiquement la moitié des avis de la région.

Évolution du nombre d'avis techniques bancarisés sur Patbiodiv



L'augmentation concerne surtout le domaine terrestre mais aussi le domaine aquatique, ce qui montre que cette thématique monte en puissance du fait des formations et des nouveaux arrivants ayant des compétences dans le domaine :

Domaine des avis techniques (région CVL)





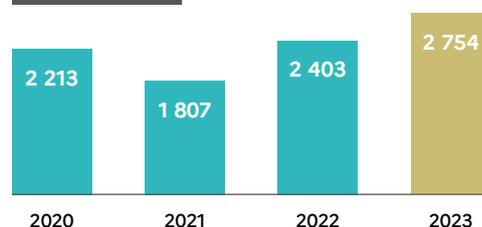
Contrôle irrigation
© SD36 / OFB

Bilan « police administrative et judiciaire »

Des contrôles plus nombreux en 2023 (+15% par rapport à 2022 notamment du fait d'une sécheresse toujours importante (plus de 600 contrôles) et une pression de contrôle toujours importante sur la sécurité à la chasse en lien avec les 2 opérations nationales précitées. Les procédures qui en ont découlé sont aussi en augmentation

PROCÉDURES	2021	2022	2023
Enquêtes judiciaires	312	280	468
Timbres amende	374	396	409
Procédures administratives	29	37	8
Total général	715	713	885

Évolution du nombre de contrôles saisis dans Oscean



Focus sur quelques actions en région

Coordination SD, SRP et DPPC : espèce exotique envahissante (EEE) de plante dans un livre

Un agent du SD18, en consultant un livre à la FNAC qui traite de l'aménagement des jardins secs, découvre que l'auteur conseille de planter du PENNISSETUM Setaceum qui est une EEE. Remonté au SRP qui saisit alors la DPPC, s'agissant d'un ouvrage à portée nationale, cette dernière écrit à l'éditeur qu'il s'exposait à une condamnation en qualité de complice du délit d'introduction une EEE sur le territoire national. L'éditeur a aussitôt réagi en retirant l'ouvrage de la vente, ce qui démontre l'efficacité de notre action lorsque les niveaux départementaux, régionaux et nationaux travaillent en coordination.



© OFB



© OFB SD18

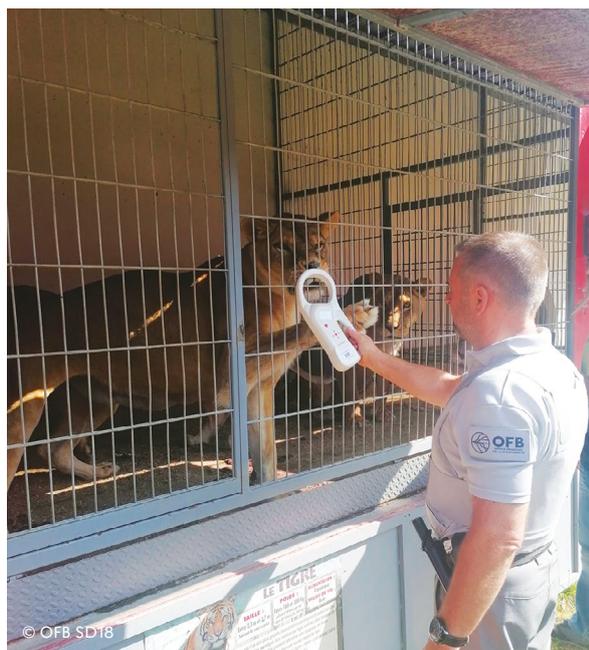
Département 18

Saisie de fauves dans un cirque

Une opération conjointe SD/Gendarmerie de contrôle d'un cirque installé illégalement à Santranges a eu un fort émoi dans la presse locale. Il faut dire que le communiqué de presse du SD avait de quoi attirer l'enthousiasme journalistique : 4 lions et 1 tigre blanc ont été saisis. Cette opération a permis de mettre en lumière une de nos missions sur un type de trafic peu connu du grand public.



© OFB SD18



© OFB SD18

Département 36

Grosse saisie de produits phytosanitaires interdits

Dans le cadre d'une enquête relative à la destruction d'espèce protégée par empoisonnement (utilisation de Carbofuran), le SD a effectué en avril une perquisition au domicile d'un suspect. Lors de cette perquisition, ils ont découvert un sac avec environ 4 kg de cette substance et de nombreux autres bidons de produits phytopharmaceutiques dont beaucoup sont interdits depuis plusieurs années ou seulement autorisés pour un usage professionnel. L'intégralité des produits a été saisi et placée dans des caisses étanches avant de les amener pour destruction dans un centre agréé. Suite à la perquisition, des appâts empoisonnés ont également été découverts avec des animaux morts.



© OFB SD36

Département 28

Opération de contrôle embarquée sur le Loir sur un tronçon d'environ 10 km :

- 11 infractions pêche relevées par timbre amende
- 2 infractions pour traitement de rives à l'aide de produits phytopharmaceutiques
- 1 infraction pour travaux sans déclaration

Département 37

Le 8 mars 2023, **les Douanes ont intercepté** le bagage d'un ressortissant malaisien dans un Flixbus sur l'autoroute A10 en direction de Paris. La **valise contient 29 kg de civelles vivantes conditionnées** dans 12 sachets plastiques. Le service a été co-saisi par le parquet afin d'appuyer les douaniers dans la réalisation de l'audition du mis en cause. Les civelles ont été relâchées dans la Loire. L'opération, sensible, a été réalisée sur plusieurs heures afin de les acclimater à leur nouveau milieu. L'auteur a été présenté en comparution immédiate à l'issue de sa garde à vue au parquet de Tours et condamné.



© OFB SD378



© OFB SD37

Département 45

Premier contrôle sur un parc photovoltaïque

Après plusieurs avis techniques du SD et de la DR concernant un projet de parc photovoltaïque à Saint-Cyr-en-Val ayant mis en avant des enjeux mal appréhendés dans les dossiers successifs, il a été décidé avec la DDT locale de faire un contrôle administratif commun des mesures ERC (Eviter Réduire Compenser) en phase travaux. Ce dernier a eu lieu en juin avec un agent du SD et du SRP et a permis de relever quelques non conformités. Celles-ci n'ayant pas encore entraîné d'impacts sur l'environnement, il a été décidé que la DDT rédige un rapport de manquement administratif avec l'appui de l'OFB. Le maître d'ouvrage a mis rapidement en œuvre les actions pour lever ces non conformités, démontrant l'efficacité préventive de la police administrative quand elle est bien mise en œuvre par les services concernés. Ce type nouveau de contrôle sur une thématique émergente dans notre région a fait l'objet d'un RETEX par le SRP dans le réseau PA/PJ et les SD lors de la tournée 2023.



© OFB-SD45

Département 41

Police sanitaire : mortalité de mouettes sur des îles de Loire

En juillet, des agents du SD se sont rendus sur des îles de Loire au niveau de Blois afin d'effectuer pour le compte de la DDETSPP des prélèvements et envoyer à l'équarrissage des cadavres de mouettes victimes de la grippe aviaire. Malheureusement, arrivés sur place, le constat était plus alarmant que prévu : un véritable cimetière est découvert de centaines voire un millier de sternes, mouettes rieuses et mélanocéphales. Au vu de la quantité, les cadavres ont dû être brûlés sur place. Du jamais vu qui restera gravé tristement dans les mémoires des agents présents.



© OFB-SD41

Appui aux politiques publiques et à la planification dans le domaine de l'eau

La Direction régionale et les services départementaux sont appelés à contribuer aux outils de mise en œuvre de la politique de l'eau (projets d'arrêtés, missions d'inspection, stratégies, schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, schéma d'aménagement et de gestion des eaux, contrats de milieux...) et à participer aux instances de concertation (comité de bassin, commissions locales de l'eau, Comité de gestion des poissons migrateurs...). La Direction régionale est en outre membre du Secrétariat Technique du bassin Loire-Bretagne et assure une mission de coordination des directions régionales du bassin autour de ces sujet.

L'année 2023 a été marquée par un fort engagement des territoires dans des analyses « hydrologie, milieux, usages, climat » (HMUC), partout sur le bassin Loire-Bretagne. Dans ces analyses, le déploiement du volet « milieux » nécessite l'expertise de l'Office Français de la Biodiversité, qui veille à la bonne mise en œuvre et la valorisation des résultats des méthodes relatives aux besoins en eaux des milieux aquatiques. Les premiers retours d'expérience ont mis en évidence les nombreuses questions que se posent les acteurs concernant le volet milieux. Aussi, l'OFB est intervenu dans plusieurs webinaires organisés pour accompagner les parties prenantes, et plus particulièrement, l'OFB CVL a contribué à l'élaboration d'un webinaire sur le volet milieux, à l'attention des services de l'Etat et des établissements publics. Par ailleurs, la Direction régionale Centre-Val de Loire participe à la révision du guide de mise en œuvre, en collaboration avec les directions régionales Bretagne et Auvergne-Rhône Alpes.

Continuité écologique des cours d'eau

L'Office Français pour la Biodiversité est administrateur du Référentiel des Obstacles à l'Écoulements (ROE), outil national de bancarisation des données sur les ouvrages faisant obstacle à l'écoulement (barrages, seuils, franchissements routiers...). Ces ouvrages sont à l'origine d'une fragmentation écologique qui contribue à l'érosion de la biodiversité aquatique. L'OFB est en outre chargé d'évaluer le risque d'entrave à la circulation des espèces aquatiques et des sédiments, lié à chacun des ouvrages. Ces évaluations sont réalisées dans le cadre de l'amélioration de la connaissance des ouvrages, ou encore lors d'avis techniques émis à propos de projet de travaux (mise en service d'une centrale de production d'électricité, installation d'un dispositif de franchissement piscicole...).

La Direction régionale et les services départementaux veillent à une mise à jour régulière du ROE et des données d'expertise dans la BDOe (Base de Données des Obstacles à l'Écoulement), car ces informations sont nécessaires à la mise en œuvre de la Directive Cadre européenne sur l'eau de 2000. Elles sont en effet prises en compte dans l'élaboration de l'état des lieux des masses d'eau du bassin, et permettent la construction des programmes d'actions en vue du retour au bon état des eaux.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

14

Schémas d'aménagement et de gestion des eaux sur le territoire Centre-Val de Loire

42

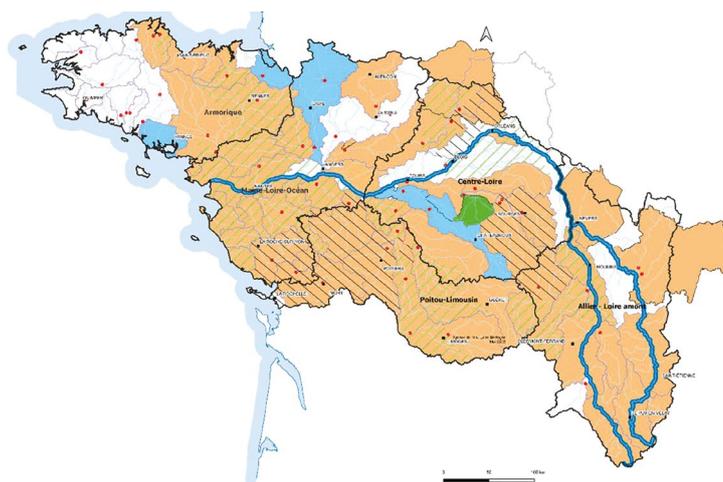
analyses HMUC en cours sur le bassin Loire-Bretagne couvrant près de 85 % de la superficie du bassin, portées par 38 SAGE sur les 57 existants, et concernant 100 % des territoires en tension quantitative.

4 036

obstacles à l'écoulement référencés dans le ROE.

210

ouvrages prioritaires annexés au schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux Loire-Bretagne



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



zonagesHMUC_avancement_MAJavril23
 En cours
 Finalisée
 Projet
 zonage_7B_sdage2022
 7B-3
 7B-4
 ZRE_hydrographique_sdage2022
 SAGE

© 2023 - Agence de l'eau Loire-Bretagne

Appui aux acteurs et mobilisation des territoires (AAMT)

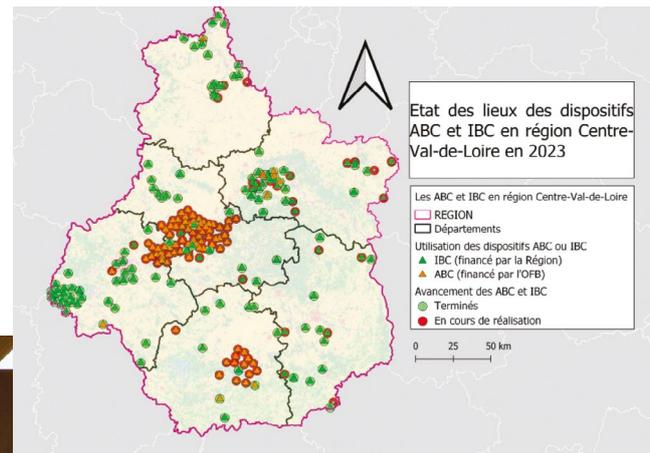
L'activité d'Appui aux Acteurs et de Mobilisation des Territoires (AAMT) correspond, en 2023, à 7 % de l'activité de la direction régionale. Ces missions sont assurées par un binôme de correspondants « mobilisation » dans chaque service départemental, et par le service régional AAMT constitué de 3 agents permanents, renforcés en 2023 par un personnel temporaire (6 mois) et 2 stagiaires.

Notre action vise à faire monter, dans la société en général, les enjeux liés à la biodiversité, afin d'initier les changements transformateurs demandés dans les rapports de l'IPBES¹.

Les actions conduites s'articulent autour de trois grands domaines, à savoir :

- l'accompagnement technique d'acteurs régionaux
 - > au niveau agricole : via le dispositif Agrifaune, et les gestionnaires d'étangs,
 - > vers l'enseignement : éducation à l'environnement et développement durable avec les aires terrestres éducatives, enseignement agricole.
 - > à destination des collectivités : pour la réalisation d'Atlas de la biodiversité communale (avec financement à 80 %)
 - > vers le grand public : en participant aux grandes manifestations, aux événements via la tenue de stands et via notre implication dans la gouvernance et dans les travaux de « l'agence régionale de la biodiversité » (cofinancée avec le conseil régional).

- espace protégé : contribution à la gestion des 70 ha du centre de formation du Bouchet (Dry-45) afin de constituer un territoire vitrine et expérimental des bonnes pratiques en faveur de la biodiversité.
- de financements via des appels à projets : écocontribution (à destination des fédérations des chasseurs pour des actions notamment de suivi d'espèces, gestion de milieux), restauration écologique de milieux via le Loto de la biodiversité, ABC, projets de mobilisation du réseau associatif.



Aïress éducatives © M. Colombey / OFB

1 - La Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (Ipbes) est un organe intergouvernemental indépendant créé par les États membres en 2012.



Journée animation étangs © OFB

Mobilisation des gestionnaires de plans d'eau

En octobre 2023, une journée technique sur la thématique des plans d'eau, de la biodiversité et de l'eau a été organisée par le service AAMT. Une cinquantaine de participants a répondu présent et représentait l'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion des plans d'eau : pisciculteurs, propriétaires privés, associations de la protection de la nature, fédération de pêche, conservatoire d'espaces naturels, parcs naturels régionaux, DDT, DREAL, etc.

La matinée fût consacrée à des présentations sur la pisciculture, la restauration des étangs, l'évaluation de la qualité écologique, la réglementation, etc. Ces différents thèmes ont suscité de nombreuses questions et provoqué des échanges constructifs. L'après-midi, les visites des étangs de Malzoné et de Beaumont ont permis de mieux apprécier certains éléments évoqués lors de la matinée : réouverture des étangs, restauration des roselières et de la continuité écologique.

Suite à cette journée, les participants ont fait remonter différents besoins vis-à-vis de l'OFB, à savoir : proposer un appui réglementaire, animer des journées ou des formations thématiques, transférer les travaux de recherche dans la sphère opérationnelle, accompagner techniquement et/ou financièrement des actions de restauration des milieux, etc.



Journée technique « étangs et biodiversité », Marcilly-en-Gault, octobre 2023 © Marine Colombey / OFB

Étude des relations entre le développement des herbiers aquatiques et les modes de gestion des étangs piscicoles de Sologne

Durant 2 mois, le service Appui aux acteurs et mobilisation des territoires a supervisé le stage d'Hortense Bourreau en première année de master au sein de l'école supérieure des agricultures d'Angers. Ce stage s'inscrit dans une dynamique régionale visant à sensibiliser les gestionnaires de plans d'eau à la biodiversité et à la qualité de l'eau.

Afin de comprendre les relations qui peuvent exister entre les modes de gestion et la faune, la flore, 59 étangs ont été suivis entre 2017 et 2019. Le stage s'est focalisé spécifiquement sur les herbiers aquatiques : support de vie pour de nombreuses espèces et partie intégrante de la biodiversité.

Les premiers résultats de ce stage mettent en évidence que la surface occupée par les herbiers n'est pas liée au mode de gestion. Cependant, il semblerait que la diversité des espèces d'herbiers aquatiques est supérieure pour les modes de gestion où la vidange et la pratique de l'assec sont réguliers (1 à 3 ans).



Herbier aquatique de Nénuphar blanc © Landry Boussac / OFB

Accompagnement des collectivités : 1^{re} évaluation des plans d'action des ABC !

La démarche des Atlas de Biodiversité Communale (ABC) permet aux collectivités de financer des inventaires naturalistes et l'élaboration de cartographies des espèces et habitats patrimoniaux du territoire en vue de sensibiliser tous les acteurs à la préservation de la biodiversité et d'impulser la mise en place d'un plan d'action. Quelles sont les actions mises en place à la suite d'un ABC ? Quel a été le rôle de l'ABC dans la mise en œuvre ?

Pour tenter de répondre à ces questions, le service appui aux acteurs a encadré un stage d'une durée de 5 mois sur ce sujet, en recrutant Camille Heurion étudiante à Rennes en formation de Master 2 orienté Ecologie et sociologie. Elle a été chargée de réaliser une enquête auprès des collectivités ayant terminé leur ABC depuis au moins 1an et a effectué des analyses statistiques en analysant es rapports produits dans le cadre des ABC.

La plupart de ces ABC sont en fait des IBC, Inventaires de Biodiversité Communale, dispositif porté par la Région en partenariat avec le réseau France Nature Environnement CVL ayant les mêmes objectifs. La région Centre val de Loire compte en avril 2023 112 communes ayant réalisé un ABC et 101 en cours de réalisation, soit environ 12% des communes de la Région.

La principale production est constituée d'un ensemble de 10 fiches de retours d'expériences détaillés et analysés sur des actions post-ABC. Par ailleurs l'analyse globale des éléments recueillis a notamment mis en évidence les atouts et les freins rencontrés par les communes pour passer à l'action. Elle a ainsi permis d'alimenter les réflexions nationales sur les évolutions dans les attentes, la méthodologie et les outils mis à disposition des collectivités.

HEURION, Camille. Elaboration d'un recueil d'actions mises en place par les collectivités à la suite de la réalisation d'un Atlas de Biodiversité Communale (ABC) en région Centre-Val de Loire. Rapport de stage, Université de Rennes 1, 2023

RECUEIL D' ACTIONS POST-ABC OU IBC

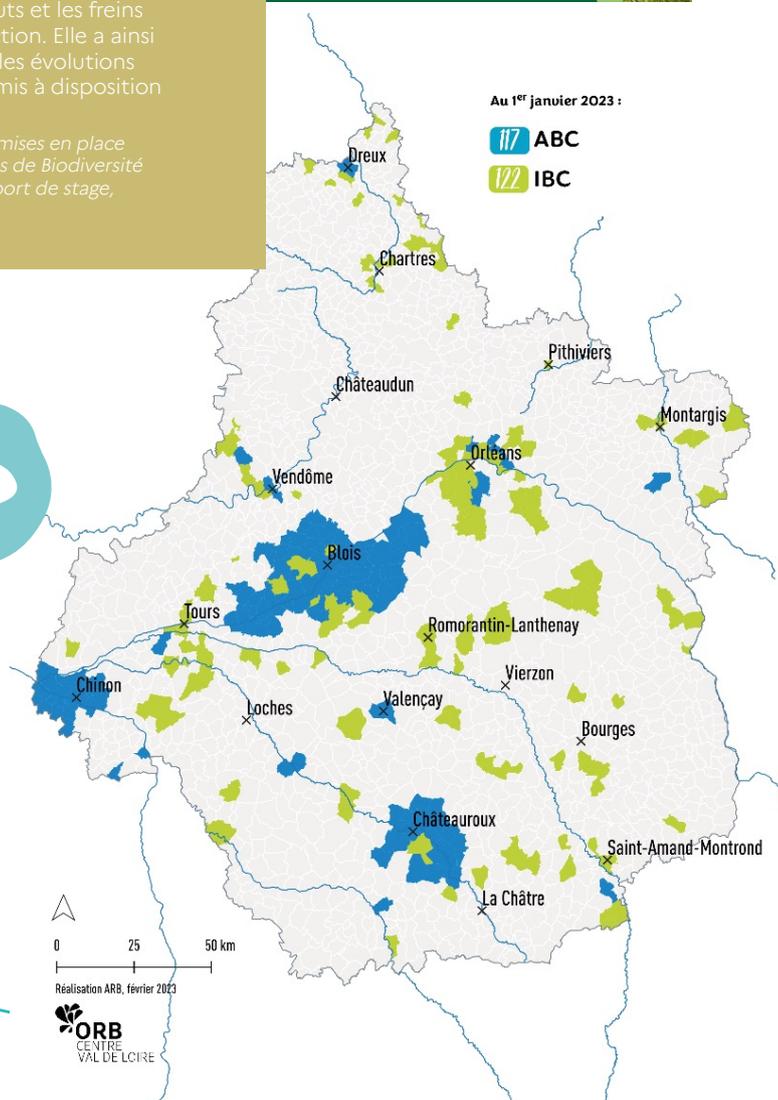
2023

Les Atlas de biodiversité
communale en région
Centre Val de Loire



Au 1^{er} janvier 2023 :

117 ABC
122 IBC



Première participation de l'OFB au Festival de Loire

Tous les deux ans depuis 2003, les quais d'Orléans redeviennent le port fluvial d'autrefois en accueillant pendant 5 jours le plus grand rassemblement européen de la marine fluviale.

Action phare de communication et de mobilisation de la société pour 2023, cette 1^{re} participation de la direction régionale Centre-Val de Loire de l'OFB a permis de présenter les missions de l'établissement et les actions de ses agents sur le territoire régional

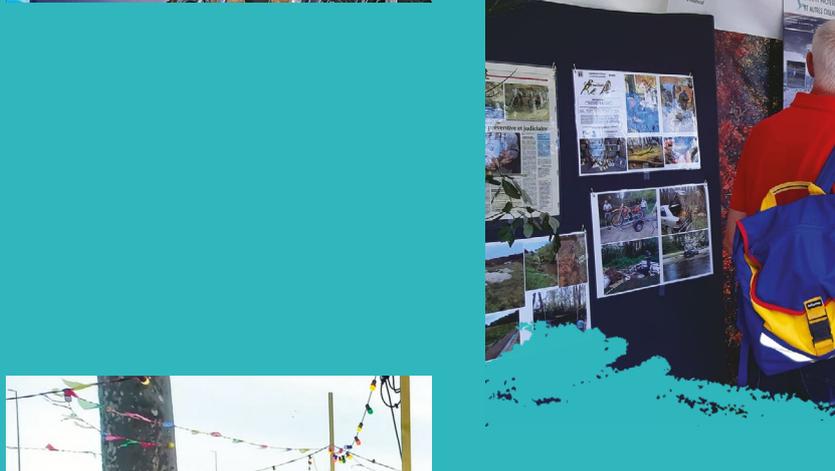
31 agents de tous les services départementaux et régionaux Centre-Val de Loire se sont relayés sur le stand pendant ces 5 jours pour informer des citoyens sous peu avertis mais curieux. Quelque 600 personnes ont pu ainsi mieux comprendre nos missions et les enjeux environnementaux autour de la Loire **1**.

Protéger c'est d'abord connaître. Une animation sur le cycle de l'eau et la nidification des sternes permettait d'aborder les sujets de pollution de l'eau, activités de loisirs, entretien des espaces verts et les bons gestes afin de prévenir les atteintes à l'environnement et mieux appréhender les réglementations **2 4 5**.

Olivier Thibault, directeur général, Sandrine Cadic directrice générale adjointe Territoires et Outre-mer et Sylvie Gustave dit Duflo, présidente du conseil d'administration ont suivi très attentivement ces présentations et notamment celles du service connaissance par Bénédicte Durozoi, cheffe de service **3**.

Une première participation très réussie, qui a permis aux services de toucher des interlocuteurs de tous horizons, parfois peu au fait des problématiques environnementales.

Expérience qui sera renouvelée en 2025.





Vincent Vauclin / OFB



Fonctions supports

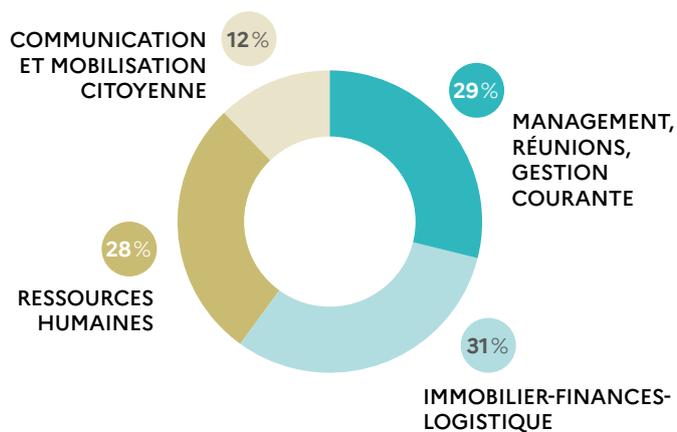
Temps forts :

L'intégration des Laboratoires d'Hydrobiologie à l'OFB, dont 5 agents pour la Direction Centre-Val de Loire.

L'accueil sur Orléans du premier séminaire de la Direction générale déléguée Ressources.

Activités du service administratif :

3.9 ETP affectés aux fonctions supports pour le compte de la direction régionale Centre-Val de Loire et de l'Île-de-France.



Profil des agents de la Direction Centre-Val de Loire

- 47** Âge moyen
Femmes 42 ans
Hommes 49 ans
- 22%** de femmes
à la Direction régionale Centre-Val de Loire
- 105** agents
au 1^{er} janvier 2023
- 11** postes étaient vacants au 31 décembre 2023, malgré le recrutement cette année de 10 agents dont 4 lauréats du concours de technicien de l'environnement.
- 95%** des agents ont suivi au moins une formation cette année..
- 14** agents de la Direction étaient en parcours de formation initiale (13 % de l'effectif).

Les moyens logistiques et financiers :

Un budget en hausse par rapport à 2022 pour la prise en compte des dépenses liées aux activités du Laboratoire d'Hydrobiologie soit un total de 636 k€ qui ont permis aux services de fonctionner et de s'équiper.

À noter l'acquisition d'un bateau type zodiac équipé d'un moteur électrique et de travaux d'amélioration des locaux dans le SD37 et le SD41.

DIRECTION RÉGIONALE CENTRE-VAL DE LOIRE

**Bâtiment Vienne - 9, avenue Buffon
45071 Orléans Cedex 2
02 38 25 16 80
dr.Centre-Val de Loire@ofb.gouv.fr**

Service départemental du Cher

6, place de la Pyrotechnie
18019 Bourges Cedex
02 34 34 62 60
sd18@ofb.gouv.fr

Service départemental de l'Eure-et-Loir

31, rue des Carrières
28630 Berchères-les-Pierres
02 37 91 93 57
sd28@ofb.gouv.fr

Service départemental de l'Indre

49, boulevard Georges Sand
Cité administrative bâtiment C 3^e étage
36000 Châteauroux
02 54 24 58 12
sd36@ofb.gouv.fr

Service départemental d'Indre-et-Loire

1 place Saint Exupéry
ISO Parc
37250 Sorigny
02 47 26 80 13
sd37@ofb.gouv.fr

Service départemental du Loir-et-Cher

34 av. Maunoury
41000 Blois
02 54 79 81 79
sd41@ofb.gouv.fr

Service départemental du Loiret

1, rue Saint Barthélemy
45110 Châteauneuf-sur-Loire
02 38 57 39 24
sd45@ofb.gouv.fr

Centre national de formation du Bouchet

Rue du Bouchet
45370 Dry
02 38 45 70 82

